



Les mêmes droits pour tout le monde? Chrétiens et Droits de l'Homme

La Bible, a-t-elle quelque chose à dire?

Texte à lire

Les rapports entre nos questions et l'Écriture

Il est habituel, légitime et nécessaire de **se reporter à la Bible** quand le chrétien et/ou les chrétiens se posent des questions existentielles, éthiques et théologiques.

Mais il est clair que la façon de se référer à la Bible **n'est pas évidente**. On ne peut pas y aller à **la recherche anxieuse** de recettes, de réconfort ou de caution idéologique.

Les rapports entre nos questions et l'Écriture doivent être pensées et repensées à chaque époque de manière récurrente. Pour ce qui est de la » peine de mort « , chercher des » appuis directs, immédiats et explicites » à cette opinion dans l'Écriture serait fort compliqué et risqué. On trouvera beaucoup plus de récits et de lois allant dans le sens contraire que de proclamations ou d'exemples prônant ou se battant contre la peine capitale.

Néanmoins, le texte biblique offre **un horizon de sens** qui oriente et affermit la perspective de la lutte des chrétiens contre la peine de mort. C'est d'une certaine façon » **l'esprit** » **de la Bible** qui peut travailler aujourd'hui encore nos prises de positions et nos institutions.

Extrait d'un cours de **Jesus Asurmendi**

Réactions personnelles

- Devant une question importante, avez-vous le réflexe d'aller voir ce que la Bible en dit ?
- Pourquoi la Bible ne fournit-elle pas de réponses » claires et nettes » ?

Texte à travailler

Les rapports entre nos questions et l'Écriture

Il est habituel, légitime et nécessaire de **se reporter à la Bible** [Clés de lecture 1](#) quand le chrétien et/ou les chrétiens se posent des questions existentielles, éthiques et théologiques. Mais il est clair que la façon de se référer à la Bible **n'est pas évidente** [Clés de lecture 2](#). On ne peut pas y aller à **la recherche anxieuse** [Clés de lecture 3](#) de recettes, de réconfort ou de caution idéologique.

Les rapports entre nos questions et l'Écriture doivent être pensées et repensées à chaque époque de manière récurrente. Pour ce qui est de la « peine de mort », chercher des appuis directs, immédiats et explicites à cette opinion dans l'Écriture serait fort compliqué et risqué. On trouvera beaucoup plus de récits et de lois allant dans le sens contraire que de proclamations ou d'exemples prônant ou se battant contre la peine capitale.

Néanmoins, le texte biblique offre **un horizon de sens** [Clés de lecture 4](#) qui oriente et affermit la perspective de la lutte des chrétiens contre la peine de mort. C'est d'une certaine façon **l'esprit » de la Bible** [Clés de lecture 5](#) qui peut travailler aujourd'hui encore nos prises de positions et nos institutions.

Extrait d'un cours de **Jesus Asurmendi** [Glossaire 1](#)

Etre acteur

- En quoi la référence à la Bible n'est-elle pas » évidente » comme l'écrit l'auteur ?
Donnez quelques exemples.
- Selon la pensée de l'auteur, en quoi la Bible donne-t-elle une réponse ?
- Comment comprenez-vous l'expression » le texte biblique offre un horizon de sens » ?
- L'auteur parle de » l'esprit » de la Bible. De quoi s'agit-il ?

1. Se reporter à la Bible

Pour trouver une réponse à une question importante, qu'elle soit d'ordre personnel, social, voire politique, le réflexe chrétien est d'aller interroger la Bible. Le croyant considère en effet que c'est à travers ces **différents témoignages** [Contexte 4](#), collectionnés à travers les siècles que **Dieu peut lui parler** [Contexte 1](#) encore aujourd'hui. Ou pour le dire autrement : les textes bibliques fonctionnent comme référence pour le chrétien. Toutefois, cette référence peut se vivre de manière très diverse. Pour les uns, la Bible dicte le comportement jusque dans les moindres détails, pour les autres, elle indique simplement une grande ligne. L'autorité des textes bibliques n'est pas vécue de la même manière par tous les chrétiens. Cela montre que les rapports entre nos questions d'aujourd'hui et les indications que l'on peut trouver dans la Bible ne sont pas des rapports simples !

2. N'est pas évident

Les droits de l'homme, ont-ils un fondement biblique ? La Bible fournit-elle des arguments indiscutables pour défendre par exemple l'abolition de la peine de mort ? Ces questions sont vivement débattues, et les réponses **ne sont pas unanimes** [Espace temps 1](#). L'absence de clarté, l'absence d'évidence a plusieurs raisons. Tout d'abord, les textes bibliques que le chrétien consulte ne disent pas tous la même chose. Ils n'ont pas été écrits pas les mêmes personnes. Ils s'inscrivent dans des contextes historiques et religieux fort divers. En plus, ils n'ont pas été écrits d'abord pour répondre aux questions d'aujourd'hui. Ainsi, des contresens sont faciles à faire ! Des indications qui paraissent d'une violence extrême aujourd'hui représentent parfois dans leur contexte des **avancées éthiques** [Textes bibliques 1](#) considérables.

*"Rends-moi intelligent, j'observerai ta Loi
et je la garderai de tout coeur."
Psaume 119, v 34*

3. Une recherche anxieuse

Parfois les textes bibliques sont consultés pour s'abriter derrière eux, pour ne pas oser une parole qui engage et qui rencontre peut-être de la critique. On utilise alors les textes de la Bible comme un paravent en proclamant haut et fort » Mais la Bible dit que... « . Ce n'est pas ainsi qu'elle aura le plus d'impact, car rapidement l'interlocuteur va trouver un autre passage biblique à citer. Et la discussion fraternelle dérive vers **une bataille de mots** [Contexte 3](#), de citations bibliques plus ou moins appropriées. Dans le travail d'investigation biblique, il ne s'agit pas de trouver dans la Bible une justification idéologique, une recette à appliquer

partout, une caution pour ses idées personnelles. Il s'agit plutôt de confronter des convictions personnelles, des choix politiques et sociaux aux textes bibliques. Les textes seront alors une instance critique et non pas une source inépuisable de justification.

4. Le texte biblique offre un horizon de sens

Si le texte biblique ne propose pas une réponse claire et nette à toutes les questions que l'on peut lui poser, on y trouve des pistes de réflexion qui ouvrent sur un « horizon de sens ». Le lecteur à la recherche d'une réponse à sa question trouvera donc non pas une réponse unique, valable depuis toujours et pour toujours, mais une variété de prises de position qui viennent questionner, enrichir et parfois déplacer la question initiale.

Ainsi, la manière dont **les auteurs parlent de Dieu** [Culture 2](#) à l'intérieur de la Bible n'est pas univoque. Certains passages témoignent d'un Dieu en colère qui regrette jusqu'à la création même de l'être humain, d'autres passages insistent sur un Dieu qui ne cesse de montrer sa sollicitude et sa miséricorde envers l'être humain. Ainsi **les images se corrigent** [Textes bibliques 3](#) et s'affinent. Les lois concernant les relations à entretenir avec les autres changent aussi selon le contexte historique. La vengeance dont il est question dans certains passages fait place à la loi du talion qui sera remplacée dans le Nouveau Testament par l'appel à aimer jusqu'à son ennemi.

5. " L'esprit " de la Bible

Si on ne peut pas retenir un sens unique, une interprétation unique des textes bibliques, il y a bien quelque chose qui fait unité dans la diversité des livres et des prises de position. C'est ce que l'auteur appelle « l'esprit » de la Bible. Cela ne veut pas seulement dire que les croyants considèrent la Bible comme un livre **inspiré** [Glossaire 3](#), mais aussi qu'il y a quelque chose de **spirituel** [Culture 1](#) qui se dégage de sa lecture, de sa méditation et aussi de son étude. Ce ne sont pas des lois particulières, ou des commandements précis, mais bien l'invitation à chercher Dieu, à chercher l'humain, à s'ouvrir « à un avenir et une espérance » (Livre de Jérémie, chapitre 29, verset 11).

Le Nouveau Testament témoigne tout particulièrement de la sollicitude de Dieu pour sa créature. Dans la personne de Jésus, le croyant discerne Dieu qui s'approche de l'être humain, qui « prend chair » comme l'exprime l'Evangile de Jean. C'est à travers ce Jésus que l'on perçoit le respect, la miséricorde et l'amour de Dieu pour chacun et chacune. Il se peut que pour chaque lecteur de la Bible, **une attitude comparable** [Contexte 2](#) envers ses semblables en résulte.

1. Ecritures bibliques ou Parole de Dieu ?

On peut parfois entendre des expressions comme » nous lisons dans la Parole de Dieu que... » Il est important de se rendre compte que superposer ainsi » Ecritures bibliques » et » Parole de Dieu » peut avoir des conséquences graves. Car si ce qui est écrit est considéré comme la » Parole de Dieu « , alors, celle-ci s'impose sans discussion possible. On voit sur quoi cela peut déboucher en matière d'éthique. Considérer ainsi les textes de la Bible, c'est ignorer qu'ils ont été écrits par des humains, à des époques différentes et qu'ils n'ont pas tous la même portée pour le croyant. Il est évident qu'on ne peut pas mettre sur le même plan Paul qui demande de lui rapporter son manteau de Troas (**2Timothée 4,13**) et le Prologue de Jean qui parle de l'incarnation de Dieu (**Jean 1,1ss**).

Ainsi, dans un débat éthique, il ne s'agit pas de trouver le verset qui appuie la conviction du lecteur. Si on adopte cette manière d'argumenter, on peut tirer de la Bible des arguments pour la peine de mort, par exemple :

Genèse 9,6

Qui verse le sang de l'homme, par l'homme verra son sang versé; car à l'image de Dieu, Dieu a fait l'homme.

comme des arguments contre :

Exode 20,13

Tu ne commettras pas de meurtre.

et son parallèle en **Deutéronome 5,17**. Dans les deux cas, il s'agit de paroles humaines critiquables et sorties de leur contexte. Recourir à la Bible ne dispense pas d'un travail de réflexion responsable, sous prétexte qu'il s'agirait ici d'un texte sacré.

2. Les droits de l'homme comme conviction croyante

Ce n'est pas tel ou tel article formulé dans les différentes déclarations des Droits de l'homme qui est une retombée directe de ce que l'on peut lire **dans la Bible** [Textes bibliques 4](#). Si les chrétiens défendent les droits de l'homme, c'est au nom d'une **conviction plus large** [Espace temps 2](#). En effet, ils considèrent que les droits de l'homme dans leur esprit même rendent compte d'exigences que pose aussi la Bible, et en particulier le Nouveau Testament. On peut retenir **trois exigences fondamentales** [Aller plus loin 1](#) : le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit à la justice.

3. Le fondamentalisme biblique

On appelle fondamentalisme ou littéralisme biblique une manière de lire et d'appliquer les textes bibliques comme s'ils avaient été écrits pour répondre à une question précise dans la situation actuelle où se trouve le croyant. Ainsi, le fondamentalisme biblique est réticent à la recherche **historico-critique** [Glossaire 2](#) qui situe les textes dans leur contexte pour comprendre la portée qu'ils avaient alors. Les adeptes d'une lecture fondamentaliste considèrent que les textes bibliques sont tels quels » Parole de Dieu » et ne peuvent donc en aucun cas errer ou se tromper. Dans ce cas, on ne peut pas discuter de la portée de ces textes, puisqu'on affirme que Dieu lui-même en est l'auteur.

4. Pas de modèles à reproduire !

La Bible ne nous donne pas de modèles à reproduire ou d'idéaux à calquer tels quels. Mais elle parle des hommes et des femmes dans leurs relations les uns avec les autres, en couple, en famille, en communauté, face à Dieu. On y parle de polygamie (les 4 femmes de Jacob), d'esclavage (Abraham envoie sa femme Sarah dans le harem de Pharaon), de pédophilie (conseillée au roi David), de viols (organisés et acceptés à Guibéa), d'inceste (de Loth avec ses filles), de jeune fille mère (Marie enceinte avant le mariage), d'adultère meurtrier (du roi David qui fait tuer son général Urie pour posséder la femme de ce dernier, Bethsabée), de lapidation (de la femme adultère), de misogynie (» Que les femmes se taisent... «) ... La Bible est un livre qui reflète ce que vivent les hommes et les femmes de tous les temps. Par ailleurs, la Bible témoigne aussi d'attitudes et de comportements autres. Il y est en effet également question de fidélité (de Joseph envers Marie), de protection (de Ruth envers sa belle mère Naomie), d'égalité (en Christ, il n'y a plus ni homme ni femme), de promesse (Sarah aura un avenir, Agar aussi), d'érotisme (le Cantique des cantiques), d'amour (**1Corinthiens 13**). Dans la Bible on trouve des parcours où l'avenir n'est pas fermé. La Bible encourage à la fidélité, au soutien, à l'amour. On trouve dans la Bible, comme dans nos vies, des tensions entre des expériences contradictoires. La Bible ne dispense jamais son lecteur d'une prise de conscience qui l'engage. C'est le croyant qui devra dire dans quelles paroles s'exprime pour lui le message divin central, libérateur et consolateur. C'est dans le partage avec d'autres croyants qu'un sens qui fait vivre se dégage des Ecritures. C'est ce sens plus que telle ou telle parole qui va faire autorité dans sa vie, et dans sa manière d'envisager ses relations avec les autres.

1. Quand les droits de l'homme contestent la religion

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipule que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses ». Ce qui veut dire qu'on ne veut plus accepter qu'une confession chrétienne (à ce moment-là il s'agit du catholicisme) ait le monopole et qu'elle puisse aller jusqu'à persécuter ceux qui ont d'autres manières de croire et de penser. Ainsi, les religions peuvent avoir une relation tendue avec des déclarations des droits de l'homme qui leur refusent de régenter la société. Ces déclarations ont souvent eu pour conséquence une restriction sévère des activités des Eglises pour empêcher « l'endoctrinement des consciences ». Ainsi, **« les droits de l'homme limitent les droits des religions »** comme le formule le théologien contemporain André Gounelle.

2. Pierre Bayle, un précurseur de la liberté de penser

Pierre Bayle, protestant français du 17^e siècle a expérimenté les persécutions organisées par le roi contre les protestants. Ses réflexions dans son Commentaire philosophique de 1686 concernent la notion de vérité :

« Il est impossible, dans l'état où nous nous trouvons, de connaître certainement que la vérité qui nous paraît (je parle des vérités particulières de la Religion, et non pas des propriétés des nombres ou des premiers principes de métaphysique, ou des démonstrations de géométrie) est la vérité absolue ; car tout ce que nous pouvons faire est d'être pleinement convaincus que nous tenons la vérité absolue, que nous ne nous trompons point, que ce sont les autres qui se trompent, toutes marques équivoques de vérité, puisqu'elles se trouvent dans les païens et dans les hérétiques les plus perdus. [...] **Un Papiste est aussi satisfait de sa religion, un Turc de la sienne, un Juif de la sienne, que nous de la nôtre.** [...] Les plus fausses religions ont leurs martyrs, leurs austérités incroyables, un esprit de faire des prosélytes qui surpasse bien souvent la charité des orthodoxes et un attachement extrême pour leurs cérémonies superstitieuses. [...] Dans la condition où se trouve l'homme, **Dieu se contente d'exiger qu'il cherche la vérité le plus soigneusement qu'il pourra et que, croyant l'avoir trouvée, il l'aime et y règle sa vie.** [...] Le principal est ensuite d'agir vertueusement ; et ainsi chacun doit employer toutes ses forces à honorer Dieu par une prompte obéissance à la morale. À cet égard, c'est-à-dire à l'égard de la connaissance de nos devoirs pour les mœurs, la lumière révélée est si claire que peu de gens s'y trompent, quand de bonne foi ils cherchent ce qui en est. »

Extrait de Pierre Bayle, Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ :

« Contrains-les d'entrer », où l'on prouve par plusieurs raisons démonstratives qu'il n'y a rien de plus abominable que de faire des conversions par la contrainte, et où l'on réfute tous les sophismes des convertisseurs à contrainte et l'apologie que Saint Augustin a faite des persécutions, 1686.

1. La loi du talion, une bonne nouvelle ?

Exode 21^{,23-25}

Tu paieras vie pour vie, œil pour œil dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure.

Lévitique 24^{,19-20}

Si quelqu'un blesse son prochain, il lui sera fait comme il a fait : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent; il lui sera fait la même blessure qu'il a faite à son prochain.

Il ne faut jamais oublier de replacer dans leur contexte d'origine les récits bibliques. Ainsi, on découvre par exemple que la loi du talion (où l'on autorise de crever un œil à celui qui a crevé un œil à quelqu'un, d'arracher une dent à celui qui a arraché une dent à quelqu'un,...) est une bonne nouvelle dans un contexte de **vengeance** [Textes bibliques 2](#) où celui qui a subi un tort se venge n'importe comment sur son agresseur (où une dent peut ainsi » valoir » toute la mâchoire de l'agresseur !).

2. Dieu cherche à arrêter la vengeance

Dans le livre de la Genèse, premier livre de la Bible, on raconte l'histoire de Caïn qui tue son frère Abel. Par la suite, la question de la vengeance est abordée : Caïn est chassé de sa terre et deviendra errant. Il a peur pour sa vie, car il réalise qu'il n'a plus aucun secours à attendre. Il dit alors à Dieu : » Si quelqu'un me trouve, il me tuera. » A son inquiétude Dieu répond : » Si quelqu'un tue Caïn, on le vengera sept fois. » On est bien ici dans le contexte traditionnel de la vengeance. Toutefois, et c'est ce que constitue la nouveauté de ce texte, au verset suivant, l'auteur précise que Dieu met un signe sur le front de Caïn pour empêcher ceux qui le trouvent de le tuer. Ainsi, Dieu lui-même empêche le processus de la vengeance.

Genèse 4^{,9-16}

Le SEIGNEUR dit à Caïn: » Où est ton frère Abel? » – » Je ne sais, répondit-il. Suis-je le gardien de mon frère? » – » Qu'as-tu fait? reprit-il. La voix du sang de ton frère crie du sol vers moi. Tu es maintenant maudit du sol qui a ouvert la bouche pour recueillir de ta main le sang de ton frère. Quand tu cultiveras le sol, il ne te donnera plus sa force. Tu seras errant et vagabond sur la terre. » Caïn dit au SEIGNEUR: » Ma faute est trop lourde à porter. Si tu me chasses aujourd'hui de l'étendue de ce sol, je serai caché à ta face, je serai errant et vagabond sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera. » Le SEIGNEUR lui dit: » Eh bien! Si l'on tue Caïn, il sera vengé sept fois. » Le SEIGNEUR mit un signe sur Caïn pour que personne en le rencontrant ne le frappe. Caïn s'éloigna de la présence du SEIGNEUR et habita dans le pays de Nod à l'orient d'Éden.

3. D'un Dieu qui efface l'humanité vers un Dieu qui offre l'alliance

Le récit du déluge présente un Dieu certes animé d'un sentiment de justice (il s'effraie de l'injustice qu'il voit sur la terre), mais tout de même sans pitié pour toutes ses créatures qui sont déclarés » injustes « . Puis, à la fin du récit, l'auteur précise que ce genre d'intervention n'aura plus jamais lieu : le signe de l'arc (instrument de guerre !) posé une fois pour toutes dans les cieux atteste l'alliance avec l'humanité.

Genèse 6,5-8

Le SEIGNEUR vit que la méchanceté de l'homme se multipliait sur la terre: à longueur de journée, son cœur n'était porté qu'à concevoir le mal, et le SEIGNEUR se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Il s'en affligea et dit: » J'effacerai de la surface du sol l'homme que j'ai créé, homme, bestiaux, petites bêtes et même les oiseaux du ciel, car je me repens de les avoir faits. » Mais Noé trouva grâce aux yeux du SEIGNEUR.

Genèse 9,8-17

Dieu dit à Noé accompagné de ses fils: » Je vais établir mon alliance avec vous, avec votre descendance après vous et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous: oiseaux, bestiaux, toutes les bêtes sauvages qui sont avec vous, bref tout ce qui est sorti de l'arche avec vous, même les bêtes sauvages. J'établirai mon alliance avec vous: aucune chair ne sera plus exterminée par les eaux du Déluge, il n'y aura plus de Déluge pour ravager la terre. » Dieu dit: » Voici le signe de l'alliance que je mets entre moi, vous et tout être vivant avec vous, pour toutes les générations futures. J'ai mis mon arc dans la nuée pour qu'il devienne un signe d'alliance entre moi et la terre. Quand je ferai apparaître des nuages sur la terre et qu'on verra l'arc dans la nuée, je me souviendrai de mon alliance entre moi, vous et tout être vivant quel qu'il soit; les eaux ne deviendront plus jamais un Déluge qui détruirait toute chair. L'arc sera dans la nuée et je le regarderai pour me souvenir de l'alliance perpétuelle entre Dieu et tout être vivant, toute chair qui est sur la terre. » Dieu dit à Noé: » C'est le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre. «

4. Créé à l'image de Dieu

Tout au début du livre de la Genèse se trouvent deux versets étonnants qui affirment que l'être humain, l'homme et la femme, sont créés à l'image de Dieu. Ce poème offre ainsi une vision d'une humanité où chacun peut et doit être regardé comme création de Dieu, indépendamment des particularités d'appartenance à un peuple, une culture, une société, une couche sociale, etc.

Genèse 1,26-27

Dieu dit: « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il soumette les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toute la terre et toutes les petites bêtes qui remuent sur la terre! » Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa.

1. Fondements bibliques des droits de l'homme

Extrait de la conférence d'André Gounelle, intitulée « Les fondements des droits de l'homme », troisième partie :

Fondements bibliques des droits de l'homme »

Après avoir répondu aux objections que certaines théologies adressent aux droits de l'homme, je termine en montrant comment les trois principaux, celui à la vie, celui à la liberté et celui à la justice peuvent se fonder sur des thèmes bibliques.

- a) Le droit à la vie

Je m'appuie ici sur une histoire bien connue, celle du sacrifice avorté d'Isaac (**Genèse 22**). Dieu demande à Abraham de lui immoler son fils; le patriarche obéit, et au moment où il va égorger son fils, un ange arrête son bras.

Dans le judaïsme, le christianisme, et l'Islam, domine une interprétation de ce récit qui y voit l'affirmation du droit absolu de Dieu sur toute vie humaine. Quand il en exige une, même sans raison ni justification apparente, il faut la lui donner. Abraham ne discute pas, ne proteste pas, ne se révolte pas; il agit comme Dieu le lui demande. Sa soumission en fait un modèle pour le croyant. Lu ainsi, ce texte apparaît comme une radicale négation du droit à l'existence. La vie d'un homme ne lui appartient pas, il n'en dispose pas ; il n'a pas à la défendre et à la protéger. Elle est la propriété de Dieu qui en fait ce qu'il juge bon. Cette interprétation me paraît être un contresens. Pour bien comprendre ce récit, il importe de le replacer dans son contexte, celui du monde phénicien où l'on pratiquait abondamment les sacrifices d'enfants. On immolait l'aîné pour que les dieux, satisfaits, laissent vivre les suivants. On retrouve au Proche Orient et en Afrique du Nord, dans les régions dominées par Carthage, colonie phénicienne, des milliers de stèles commémorant l'offrande pieuse d'un premier-né. Un des rois d'Israël, Manassé a voulu introduire cette pratique en Israël. On lui a alors opposé le cas d'Isaac, qui a fondé théologiquement l'interdiction dans la religion juive de sacrifices humains.

Ce récit ne signifie donc pas : vous devez accepter de tout donner à Dieu, y compris la vie de vos enfants. Au contraire il affirme que Dieu refuse que l'on tue pour lui et en son nom des êtres humains. Il en résulte qu'aucune cause politique, ethnique, religieuse ou idéologique ne justifie des assassinats ou des exterminations. La vie est sacrée, tout être humain y a droit, comme l'affirment les Déclarations [Déclarations de la Virginie (article 1), de la Pennsylvanie (article 1), du Delaware (article 10), du Massachusetts (article 10), de l'O.N.U. (article 3)], et Dieu lui-même reconnaît ce droit, il exige qu'on le respecte : « Tu ne tueras point », dit l'un des commandements.

- b) Le droit à la liberté

La Bible insiste beaucoup sur la foi. Pour le Nouveau Testament, elle détermine l'existence humaine et constitue le cœur de la religion. Elle sauve; elle inspire nos actions et nos comportements. Elle rend positives nos relations avec Dieu, avec nos semblables et avec le monde. Elle constitue le centre et l'essentiel; le reste en découle et en dépend. Ce en quoi nous croyons décide de ce que nous sommes et donne sa valeur à ce que nous faisons.

Or, la foi présente deux caractéristiques qui vont conduire à mettre l'accent sur la liberté

personnelle.

1. En premier lieu, la foi concerne et engage l'individu en tant que tel, et non pas en tant que membre d'un groupe. Elle ne relève pas de choix collectifs, mais de la conscience et des orientations de chacun. Les appartenances sociales, ethniques, religieuses passent donc au second plan, et la personne devient l'instance essentielle. Les Déclarations des droits de l'homme vont dans le même sens. Elles le font en parlant de l'homme, et pas seulement de l'américain ou du français ou de l'occidental, et surtout en mettant « homme » au singulier, ce qui indique bien qu'il s'agit de chacun de nous en particulier. L'importance donnée à la foi a pour corollaire la prise en considération et le respect de la personne en tant que telle.

2. En second lieu, la foi ne se commande pas, ni ne se décrète. On peut obliger quelqu'un à accomplir des rites, à obéir à des autorités et à des lois, à se soumettre à des coutumes. Par contre, on n'arrivera jamais à lui imposer une foi, parce que la foi, comme la confiance et l'amour, implique une sincérité, c'est à dire une conviction intime, un consentement profond de la personne [Cf. E. Fuchs et P.A. Stucki Au nom de l'autre Genève Labor et Fides 1985 p.182-183]. La foi naît d'une parole qui s'adresse à moi en cherchant mon assentiment, en agissant par le moyen de la persuasion, en refusant la contrainte. L'édit de tolérance adopté en 1568 par la diète de Transylvanie, sous l'influence de Ferencz David et du roi Jean-Sigismond, souligne ce point avec beaucoup de clarté et de pertinence. Cet édit proscrie toute persécution parce que la foi est un don de Dieu, qu'elle vient de l'écoute de la parole de Dieu. La primauté de la foi conduit donc à la liberté de conscience, telle que la proclament les diverses Déclarations des droits de l'homme [Déclarations de la Virginie (article 16), de la Pennsylvanie (article 2), du Delaware (article 2), du Maryland (articles 33-34), de Caroline (article 19), du Massachusetts (article 2), de la France (article 10), de l'O.N.U. (article 18)].

- c) Le droit à la justice

Le droit à la justice comporte trois aspects :

1. D'abord, un aspect juridique. La justice consiste ici dans l'impartialité. Les tribunaux doivent appliquer les mêmes règles à tous, et permettre à chacun de se défendre dans des conditions convenables [Déclarations de la Virginie (article 8), de la Pennsylvanie (article 9), du Delaware (article 11 à 17), du Maryland (articles 19 à 23), de Caroline (article 7 à 14), du Massachusetts (article 12 à 15), de la France (articles 7 à 9), de l'O.N.U. (articles 7 à 11)].

2. Elle a, ensuite, un aspect politique. Elle exige des dirigeants qu'ils servent les peuples et ne les exploitent pas [Déclarations de la Virginie, (articles 3, 5,15), de la Pennsylvanie (articles 4 et 5), du Delaware (article 5), du Maryland (article 4), de la France (articles 12 à 16)]. Les peuples ont le droit de renverser des gouvernements qui ne respectent pas cette obligation; dans ce cas, la révolte peut être légitime [Déclarations de Virginie (article 3), de Pennsylvanie (préambule et article 5), du Delaware (article 5), du Maryland (article 4), du Massachusetts (préambule, et article 7) et la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis]

3. Elle a enfin un aspect social, affirmé seulement par la Déclaration de l'O.N.U. en 1948 [Déclaration de l'O.N.U.(article 22 à 27). En 1789, Sieyès propose d'inscrire dans la déclaration l'obligation d'une solidarité économique et le droit des démunis aux secours publics. Il ne sera pas suivi. [Voir S.Rials, La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, p.140, 181] ; on n'en parle pas dans les textes du dix-huitième siècle. La justice signifie qu'il n'y ait pas une trop forte disproportion entre la richesse des uns et la pauvreté des autres. Elle demande que l'on s'occupe des démunis. Ces trois aspects de la justice peuvent s'appuyer sur de très nombreux textes de l'Ancien Testament, en particulier des prophètes qui s'en prennent vigoureusement, parfois véhémentement à ceux qui s'en écartent et les oublient.

Il vaut la peine de remarquer que l'Ancien Testament ne réserve pas la justice au peuple élu et à ses membres. Le Décalogue mentionne que les étrangers y ont aussi droit au repos hebdomadaire du sabbat. Si Israël ne se conduit pas justement avec les autres nations, Dieu s'en désolidarise.

L'exigence de justice est universelle.

Les Déclarations de droits de l'homme reprennent ces divers aspects de la justice, et se trouvent là également en consonance avec la Bible. Et surtout la volonté de justice s'enracine dans l'aspiration en une cité fraternelle, en une société où régneraient l'accord et l'harmonie [Cf. P.A. Stucki Lecture de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » (1789) P. Buhler (ed.) Justice en dialogue p.90-91 qui souligne très fortement ce point]. Pour la Bible, cette cité représente une espérance eschatologique. Pour les rédacteurs des Déclarations des droits de l'homme, qui ne sont pas aussi naïfs qu'on l'a parfois dit, il s'agit d'un idéal dont ils savent bien qu'il est utopique. Mais l'eschatologie oriente le présent; l'utopie donne des directions et des directives. Dans les deux cas, on pense que l'humanité est en marche et on veut lui indiquer le but. Les droits de l'homme s'inspirent d'une espérance agissante [Cf. E. Fuchs et P.A. Stucki Au nom de l'autre p.206-207], à laquelle le thème théologique du Royaume de Dieu fournit un fondement.

Conclusion

J'aurais pu faire d'autres rapprochements. Je m'en tiens à ceux-là. Ils suffisent pour montrer qu'à mes yeux le message biblique tel que je le reçois, et les principes théologiques du christianisme tels que je les comprends conduisent aux droits de l'homme. Beaucoup de gens les acceptent et les défendent sans partager nos orientations religieuses. Nous pouvons et nous devons nous joindre à eux sans aucune réserve ni réticence, car l'évangile et les droits de l'homme s'accordent pour affirmer que la fraternité humaine dépasse toutes les frontières, qu'elles soient culturelles, religieuses, ou nationales. «

1. La Bible, le seul livre d'air

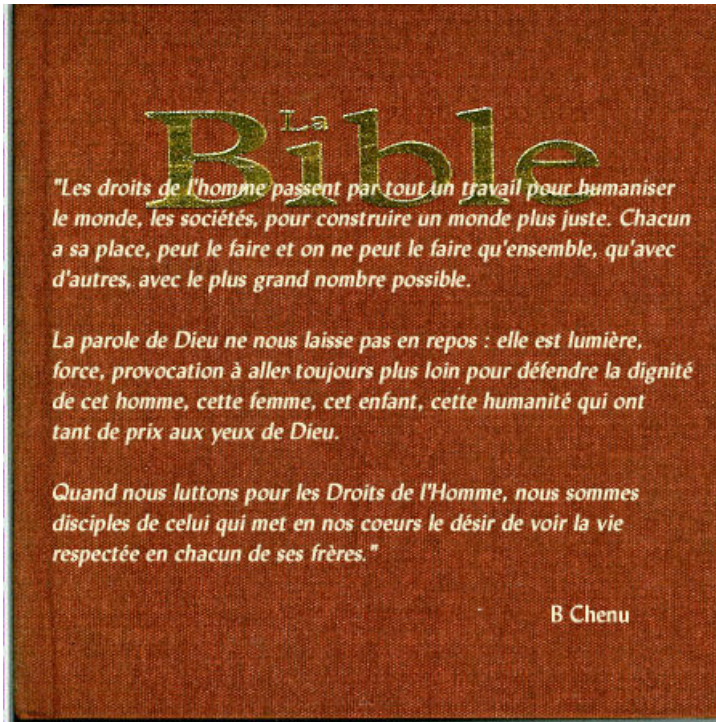
Bobin, Christian, Le Très-Bas, Paris : Gallimard, 1992, p. 11 :

» La Bible est un livre qui est fait de beaucoup de livres, et dans chacun d'eux beaucoup de phrases, et dans chacune de ces phrases beaucoup d'étoiles, d'oliviers, de fontaines, de petits ânes et de figuiers, de champs de blé et de poissons – et le vent, partout le vent, le mauve du vent du soir, le rose de la brise matinale, le noir des grandes tempêtes. Les livres d'aujourd'hui sont en papier. Les livres d'hier étaient en peau. La Bible est le seul livre d'air – un déluge d'encre et de vent. «

2. Les multiples représentations de Jésus Christ dans l'art

Même si certaines images priment sur d'autres, selon les époques, les artistes ne représentent pas Jésus, le Christ, de la même manière. Différents aspects théologiques s'expriment à travers les productions artistiques. Tantôt, Jésus est le roi victorieux, tantôt le serviteur souffrant, tantôt l'agneau de Dieu. La Bible permet ces interprétations qui se corrigent mutuellement.

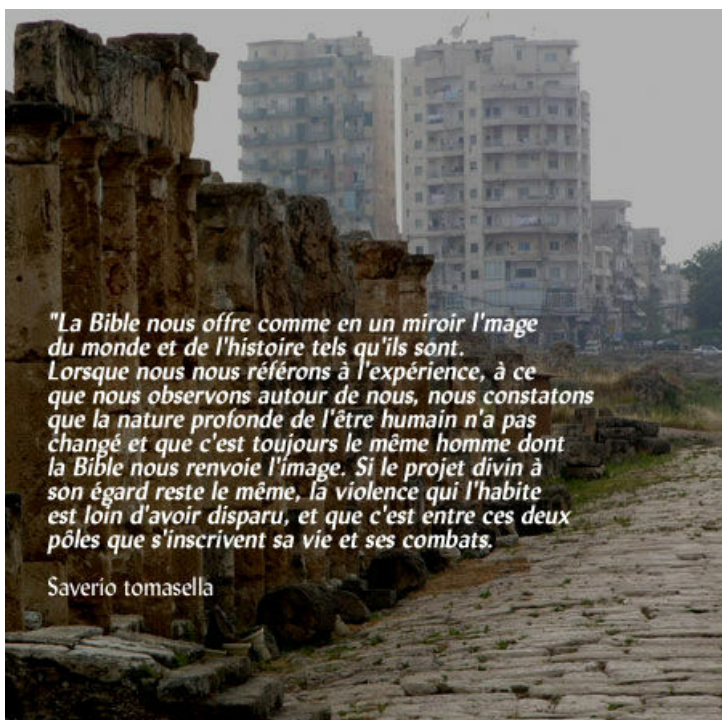
1. Pensez-vous qu'il soit important que les droits de l'homme aient un fondement biblique ?



2. Peut-on tirer de la Bible des valeurs et des indications valables pour tout le monde ? Lesquelles ?



3. Quelles visions de l'être humain se dégagent des Ecritures Bibliques ? Sont-elles pertinentes pour les débats de société aujourd'hui ?



1. Asurmendi, Jesus (1945-...)

Théologien et professeur d'Ancien Testament à l'Institut catholique de Paris. Le texte retenu comme texte d'ouverture ici est extrait d'une présentation qu'Asurmendi a faite lors d'un colloque théologique sur la peine de mort intitulé « Les Eglises face à la peine de mort » (ACAT, décembre 2007)

2. Historico-critique

L'étude historico-critique de la Bible vise une approche rigoureuse des textes bibliques. Ainsi, elle met en oeuvre plusieurs méthodes scientifiques : la critique textuelle vise à l'établissement du texte original. La critique littéraire s'intéresse à la formation des textes et à leur origine. La critique des formes analyse les genres littéraires. La critique de la rédaction s'intéresse à la composition des textes et aux traditions (écrites ou orales) qu'ils transmettent

3. Inspiré

La notion d'« inspiration » fait référence à l'action du Esprit Saint auprès des auteurs des textes bibliques. L'auteur se comprend comme serviteur de paroles qui portent un message venant de Dieu, du Saint Esprit et non pas comme une simple marionnette à qui Dieu dicterait les textes. La conviction croyante qu'un texte est ainsi « inspiré » ne rend donc pas superflu son interprétation et son analyse historique et contextuelle

Bibliographie

1. Les Droits de l'homme dans la bible et aujourd'hui

Auteur(s) : **Hari Albert**
Verdoodt Albert

Éditeur : Signe
Ville d'édition : Strasbourg
Publication : 2001

2. Origines protestantes des droits de l'homme

Auteur(s) : **Mehl Roger**

Publication : 1989
Titre de la revue : Revue des sciences morales et politiques
Numéro de la revue : 1